

Agent de surveillance des voies publiques

Synthèse de l'offre

| | |
|-------------------------------------|------------------------------|
| Employeur : | COMMUNE DE SAINT DIDIER |
| Grade : | Gardien de police municipale |
| Référence : | O08418022250 |
| Date de dépôt de l'offre : | 14/02/2018 |
| Type d'emploi : | Emploi Temporaire |
| Temps de travail : | Complet |
| Durée : | 35h00 |
| Nombre de postes : | 1 |
| Poste à pourvoir le : | 16/04/2018 |
| Date limite de candidature : | 05/03/2018 |
| Service d'affectation : | Police municipale |

Lieu de travail

| | |
|---|--------------------------------------|
| Département du lieu de travail : | Vaucluse |
| Lieu de travail : | Hotel de ville 84210 Saint didier |

Détails de l'offre

| | |
|-----------------------------|---|
| Emploi fonctionnel : | Non |
| Grade(s) : | Gardien de police municipale Adjoint technique territorial |
| Famille de métier : | Prévention et sécurité |
| Métier(s) : | Agente / Agent de surveillance des voies publiques |

Descriptif de l'emploi :

Emploi non titulaire - durée : 6 mois - démarrage en avril En lien avec le chef de police municipale vos missions seront les suivantes: * Présence sur l'ensemble du territoire de la commune et contacts permanents avec la population. * Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement des véhicules, ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance. * Constater les infractions au code de la santé publique (propreté des voies et espaces publics). * Prévention aux abords des établissements scolaires. * Développer une relation de proximité avec la population et assurer le bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies. * Ouverture et fermeture des lieux publics (cimetière...).

Profil demandé :

Bonne communication
Rigueur
Grande disponibilité
Connaissances des réglementations
Connaissances des outils informatiques et bureautiques
Expérience sur le même type de poste demandée
Formation adaptée

Mission :

VEILLE ET PREVENTION EN MATIERE DE SECURITE ROUTIERE ET DE LA SALUBRITE PUBLIQUE

- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- Identifier les structures et les sites qui nécessitent une surveillance particulière (stade, écoles, parc...)
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement
-  Surveiller les dépôts sauvages et faire respecter le code de la salubrité publique
- Prendre des mesures pour veiller au respect à la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'au maintien de l'ordre public
- Mise en sécurité des abords des écoles aux heures d'entrée et de sorties des enfants
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques, notamment marché forain hebdomadaire et fêtes votives, ainsi que des différentes cérémonies et manifestations (sportives, culturelles...)

ACCUEIL ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS

- Organiser un dispositif d'accueil du public
- Analyser les demandes et doléances et formuler les réponses appropriées
- Orienter les personnes vers les institutions ou services compétents
- Développer l'information et le dialogue auprès de la population

Contact et informations complémentaires : • Travail en bureau et en extérieur • Déplacements fréquents • Travail le samedi et le dimanche par roulement • Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des événements • Présence par tous temps à l'extérieur • Permis de conduire nécessaire

Courriel : mairie@saint-didier84.fr

Téléphone : 04 90 66 01 39

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.